

# COUËRON

INFOS PRATIQUES  
INFOS PRATIQUES  
INFOS PRATIQUES  
INFOS PRATIQUES  
INFOS PRATIQUES  
INFOS PRATIQUES  
INFOS PRATIQUES

VIE PRATIQUE

VIE ASSOCIATIVE

N° UTILES

ETAT-CIVIL

## CARTE D'USAGER



Depuis plusieurs années, la Ville de Couëron met en place un système gratuit de carte d'usager. Cette carte est indispensable pour déterminer les tarifs de prestations ou d'activités des organismes suivants : restauration scolaire, accueil périscolaire, classes de découverte, stages sports et vacances, école de musique, centres socioculturels et centres de loisirs.

Cette année, du fait des changements intervenus dans la transmission des informations relatives aux quotients familiaux par la Caisse d'Allocations Familiales, la validité de la carte d'usager 2008 est prolongée jusqu'au 31 août 2009. Vous devez donc la conserver jusqu'à cette date pour bénéficier des tarifs liés à votre quotient familial. De nouvelles cartes seront établies pour septembre 2009.

*Renseignements auprès du service proximité quotidienneté au 02 40 38 51 22.*

## COMITÉS CONSULTATIFS

Suite à une délibération du conseil municipal portant sur la mise en place de comités consultatifs extra-municipaux, trois comités sont créés sur les thèmes de l'aménagement rural, de la restauration scolaire et du commerce et de l'artisanat. Chacun d'eux, présidé par le maire, comprend des membres du conseil municipal et est ouvert à des membres extérieurs. La composition du comité consultatif commerce et artisanat est finalisée ainsi que celle de la restauration scolaire tandis que le comité Aménagement rural demande à être complété. Les candidatures sont à envoyer à Monsieur le Maire de Couëron, place Charles de Gaulle, 44220, Couëron.

## CONSEIL MUNICIPAL

Les prochains conseils municipaux auront lieu le 2 février à 19h, salle Condorcet, à l'Hôtel de Ville et le 2 mars à 19h, salle l'Estuaire (sous réserve de modifications). Le vote du budget aura lieu lors de la séance du 2 mars. Les dates des conseils sont communiquées sur le site internet [www.ville-coueron.fr](http://www.ville-coueron.fr) ou à l'Hôtel de Ville.

## PERMANENCES DE VOS ÉLUS

**Jean-Pierre Fougerat**  
*Maire :*

Tous les jours sur rendez-vous. Renseignements au 02 40 38 51 06.

*Conseiller général :*

Prochaines permanences les mercredis 28 janvier et 25 février, de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville, (sans rendez-vous ; dates indiquées sous réserve de modifications).

**Dominique Sanz**

Elu subdélégué au quartier de la Chabossière :  
Tous les jeudis de 16h à 18h au relais-Mairie du quartier de la Chabossière.

## HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

### SERVICE ACTION SCOLAIRE

A partir du 5 janvier, le service action scolaire de l'Hôtel de Ville sera fermé au public le mardi après-midi.

### SERVICE URBANISME

A partir du 5 janvier, les horaires d'ouverture du service urbanisme seront les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

### BIBLIOTHÈQUE

Lors des vacances scolaires de février, la bibliothèque municipale Victor-Jara sera fermée le samedi matin. Les horaires d'ouverture seront les suivants : lundi de 14h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h et vendredi de 16h à 19h.



## LA POLICE MUNICIPALE COMMUNIQUE

### Chiens dangereux

La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Une évaluation comportementale est désormais obligatoire avant l'âge de 12 mois pour les chiens dits de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories, susceptibles d'être dangereux :

- Les chiens de 1<sup>re</sup> catégorie : ceux de plus de 12 mois ont été obligatoirement évalués avant le 21 décembre 2008. Les chiots doivent faire l'objet d'une évaluation entre 8 et 12 mois.
- Les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie : leur évaluation devra avoir lieu avant le 21 décembre 2009.

L'évaluation comportementale est également obligatoire pour les chiens ayant mordu une personne ainsi que, sur décision du maire, pour tout chien présentant un risque pour la sécurité publique. Elle est réalisée aux frais du propriétaire de l'animal par un vétérinaire inscrit

sur une liste départementale. Le rapport remis par le vétérinaire est à conserver par le propriétaire jusqu'à la mise en place des permis de détention, qui remplaceront les déclarations en mairie actuellement en vigueur. Il devra figurer dans le dossier de demande de permis de détention.

### Déneigement

En cas de neige et de gel, les riverains des voies publiques sont tenus de balayer le trottoir, le pavé ou l'aire piétonne sur toute la longueur de la façade de leur habitation ou de leur terrain.

Le salage /sablage est à la charge des riverains en cas de verglas.

Les riverains de voies privées sont, de plus, tenus de débayer la neige et le verglas jusqu'au milieu de la chaussée devant leur habitation ou terrain.

Les neiges et glaces ne doivent pas être poussées à l'égout ni vers les voies publiques ; les regards, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres.

## JEUNESSE

### JOBS D'ÉTÉ MODE D'EMPLOI

Dès 16 ans, on peut trouver un job d'été en emplois saisonniers à durée déterminée avec un contrat de travail. A partir de février/mars, il faut prendre le temps de réfléchir au type d'emploi souhaité, en évaluant ses capacités. De nombreuses pistes sont possibles dans divers domaines. Pour les jeunes intéressés par un travail auprès des enfants, l'encadrement scolaire, le baby-sitting ou encore l'animation en camps d'été sont recommandés. Les amateurs d'occupations au grand air préféreront les travaux agricoles (cueillette des pommes, des fraises, écimage du maïs ou vendanges). Travail en administration, saison dans un commerce, sur les marchés,



dans la vente de glaces ou de beignets, sondages, restauration, livraison, tourisme et même jobs à l'étranger : les possibilités pour gagner un peu d'argent pendant l'été sont variées.

### Conseils utiles

- Afin de faciliter les recherches de jobs d'été, des conseillers emploi peuvent donner des informations et des conseils, aider à faire un CV ou à rédiger une lettre de motivation au Centre Régional Information Jeunesse des Pays de la Loire, à l'espace emploi du CCAS de Couëron ou au Point Information Jeunesse, quai Gambetta, à Couëron.
- Effectuer ses démarches seul est également possible en consultant les offres affichées à l'espace emploi du CCAS ou les documents disponibles au Point Information Jeunesse :
  - Le fascicule « Je recherche un job d'été » qui explique ce que sont un CV, une lettre de motivation ou un entretien d'embauche et fournit quelques bases concernant la législation.
  - Le guide du CRIJ qui détaille de façon plus approfondie la législation et procure de nombreuses adresses et conseils pratiques.

### Les sites à consulter

[www.letudiant-emploi.fr](http://www.letudiant-emploi.fr)  
[www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)  
[www.nantes-emplois.com](http://www.nantes-emplois.com)  
[www.studyrama-pro.com](http://www.studyrama-pro.com)  
[www.crous-nantes.fr](http://www.crous-nantes.fr)  
[www.jobs.fr](http://www.jobs.fr)  
[www.crij-pays-de-la-loire.net](http://www.crij-pays-de-la-loire.net)



### SÉJOURS ESTIVAUX

L'amicale laïque de Couëron centre organise des réunions avec les jeunes qui souhaitent participer à la préparation des camps et séjours organisés en France et à l'étranger pendant les vacances d'été.

Renseignements au 02 40 86 49 85  
 ou sur [www.erdurire.com](http://www.erdurire.com)

## SANTÉ

### ARRÊTER DE FUMER

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Saint-Nazaire propose des sessions collectives ou des consultations individuelles aux personnes souhaitant cesser de fumer.

*Rens. au 0 800 440 033  
(appel gratuit)*

### VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Si vous avez plus de 65 ans ou êtes atteint de diabète, de pathologies cardiaques ou respiratoires et que vous avez déjà bénéficié, en 2007, d'une prise en charge pour la vaccination antigrippale, vos démarches sont alors simplifiées : remettez simplement au pharmacien le courrier que vous avez reçu de la CPAM. Il vous délivrera le vaccin gratuitement. Vous pourrez ensuite faire réaliser la vaccination par l'infirmier de votre choix sans prescription médicale.

### NUMÉRO UNIQUE

Pour tout contact avec la CPAM composez désormais le 36 46.

## SENIORS

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

En vue de la création d'une halte-relais pour personnes

désorientées atteintes de la maladie d'Alzheimer, le Centre Communal d'Action Sociale de Couëron recherche des bénévoles pour encadrer des activités (jeux de société, promenades, activités manuelles, partage du goûter...). Une formation préalable est assurée. Parallèlement, les aidants (conjoint, enfants...) peuvent participer à un groupe de parole animé par un psychologue.

*Renseignements au 02 40 38 51 36.*

## TRANSPORTS

### NOUVEAUTÉ

Une distribution de tickets de bus tempo et Lila pour les demandeurs d'emploi a lieu tous les mardis et jeudis matins, de 9h à 12h, au CCAS.

*Renseignements au 02 40 38 51 35.*

### HORAIRES DE TRAIN

Les horaires du premier train du matin de Couëron vers Nantes ont été légèrement avancés : départ 6h36, arrivée à Nantes à 6h50. Ce nouvel horaire, en vigueur depuis le 14 décembre, permet d'assurer les correspondances à Nantes avec le TGV de 7h pour Paris et avec l'Interloire de 7h06 à destination d'Orléans.



## DIVERS

### CAUE

Vous avez l'intention de construire, d'améliorer un bâtiment existant, d'aménager un terrain... Vous souhaitez tirer le meilleur parti de votre terrain ou de votre construction. L'architecte conseil du CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement vous reçoit gratuitement et sur rendez-vous.

*Pour connaître les dates des prochaines permanences, contactez le 02 40 38 51 30.*

### CONCILIATEUR

Si vous êtes en désaccord avec une personne ou si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, un conciliateur de justice vous reçoit gratuitement et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Les prochaines permanences auront lieu les 15 et 29 janvier et les 12 et 26 février.

*Renseignements au 02 40 38 51 00.*

## **ELECTIONS PRUD'HOMALES : LES RÉSULTATS**

Le 3 décembre dernier, les élections prud'homales désignaient les magistrats salariés et employeurs, bénévoles élus par leurs pairs pour cinq ans et chargés de trancher les litiges dans le milieu professionnel. Lors de cette élection, les suffrages n'ont recueilli qu'un faible taux de participation. Voici les résultats du scrutin donnant la composition du conseil des prud'hommes de Nantes dont dépend Couëron. Les sièges sont occupés à parité par les élus du collège des salariés et ceux des employeurs.

### **La nouvelle composition du conseil des prud'hommes de Nantes**

#### **COLLÈGE SALARIÉS**

##### ▪ **Section industrie**

*(65 851 inscrits, 22 441 votants, 21 779 exprimés) :*

CGT 8 003 voix  
CFDT 5 828 voix  
FO 4 139 voix  
CFTC 1 232 voix  
CFECCG 855 voix  
UNSA 817 voix  
Solidaires 651 voix  
Div. sal. 254 voix

##### ▪ **Section commerce**

*(102 625 inscrits, 20 952 votants, 20 149 exprimés) :*  
CGT 6 105 voix

CFDT 5 647 voix  
FO 3 276 voix  
CFTC 1 462 voix  
UNSA 1 421 voix  
Solidaires 1 159 voix  
CFECCG 1 079 voix

##### ▪ **Section agriculture**

*(12 678 inscrits, 3 213 votants, 3 124 exprimés) :*

CFDT 1 530 voix  
CGT 507 voix  
FO 365 voix  
CFTC 224 voix  
UNSA 203 voix  
CFECCG 158  
Solidaires 137 voix

##### ▪ **Section activités diverses**

*(92 375 inscrits, 19 608 votants, 19 192 exprimés) :*

CFDT 6 554 voix  
CGT 5 101 voix  
FO 2 500 voix  
CFTC 1 412 voix  
Solidaires 1 242 voix  
UNSA 1 116 voix  
CFECCG 737 voix  
Div. sal. 530 voix

##### ▪ **Section encadrement**

*(37 485 inscrits, 9 729 votants, 9 568 exprimés) :*

CFDT 3 202 voix  
CFECCG 2 334 voix  
CGT 1 307 voix  
CFTC 861 voix  
FO 790 voix  
UNSA 673 voix  
Solidaires 401 voix

#### **COLLÈGE EMPLOYEURS**

##### ▪ **Section industrie**

*(1 032 inscrits, 204 votants, 200 exprimés) :*  
UDE 200 voix

##### ▪ **Section commerce**

*(1 746 inscrits, 348 votants, 340 exprimés) :*  
UDE 340 voix

##### ▪ **Section agriculture**

*(234 inscrits, 85 votants, 79 exprimés) :*  
UDE 79 voix

##### ▪ **Section activités diverses**

*(2 840 inscrits, 1 455 votants, 1 442 exprimés) :*  
AAES 703 voix  
UDE 739 voix

##### ▪ **Section encadrement**

*(1 017 inscrits, 240 votants, 228 exprimés) :*  
UDE 228 voix

### **NOUVELLES ENTREPRISES**

#### **Au secours Sophie**

Coiffure à domicile

Tél. : 06 36 36 05 66

Courriel : [au.secours.sophie@orange.fr](mailto:au.secours.sophie@orange.fr)

#### **Digital-oceane.com / Serge Martineau**

Photographe pour professionnels et particuliers

Tél. : 06 73 98 06 50

Courriel : [digitaloceane@yahoo.fr](mailto:digitaloceane@yahoo.fr)



## Collecte des déchets recyclables et des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu 2 fois par semaine, en bacs roulants, le mardi et le vendredi ou bien le mercredi et le samedi, selon votre zone de collecte (indication sur votre bac roulant). Elle commence dès 6 h le matin et concerne à la fois les ordures ménagères en bacs et les emballages/journaux/magazines en sacs transparents. Attention : lorsque le jour de collecte des déchets coïncide avec un jour férié, la collecte est effectuée la veille à partir de 12h (sauf si celui-ci est un lundi, collecte assurée le samedi précédent).

### Bacs roulants et sacs transparents

Les bacs et sacs transparents doivent être présentés la veille au soir des jours de collecte.

En dehors de ces jours, il est demandé aux usagers de ne pas laisser les bacs roulants sur les trottoirs une fois la collecte effectuée car cela occasionne une gêne pour la circulation des piétons. Par mesure d'hygiène, il faut aussi veiller à ce que les bacs ne débordent pas afin que des déchets ne jonchent pas le sol alentour. Il est à noter que

les déchets doivent obligatoirement être mis en sacs et que le lavage des bacs est à la charge de leur utilisateur.

Toute demande de bacs roulants se fait au pôle de proximité Loire-Chézine. Tél. : 02 28 03 41 50.

### Collecte de verre

36 conteneurs collectifs sont mis à la disposition des Couëronnais sur la commune.

### Sacs transparents / déchets recyclables

La collecte des emballages/journaux/magazines s'effectue en sacs transparents, présentés au pied des bacs roulants. Cette collecte est réalisée avec celle des ordures ménagères (indication sur votre bac roulant). Ces sacs sont distribués uniquement aux particuliers toute l'année, à la mairie, au relais-mairie et au pôle Loire Chézine (aux horaires d'ouverture). Ils sont également distribués une fois par an, pendant une semaine, au centre Henri-Normand et sur le parvis de la grande halle de Tréfimétaux...

Certains professionnels peuvent quant à eux se faire équiper de bacs jaunes en faisant une demande auprès du pôle. En cas de refus de collecte (contenu



non conforme : ordures ménagères, polystyrène, barquettes et sacs plastiques...), un papillon rouge est apposé sur le sac transparent ou sur le bac jaune pour informer l'utilisateur de l'erreur de tri.

**ATTENTION :** la collecte de certains sacs opaques jaunes utilisés par les Couëronnais a été refusée. Ces sacs sont en effet exclusivement réservés à l'usage des Nantais concernés par l'opération Trisacs. Seuls les sacs transparents distribués à la mairie et au relais-mairie de Couëron ainsi qu'au pôle Loire Chézine, ou lors de permanences au centre Henri-Normand et à la grande halle de Tréfimétaux, sont conformes et acceptés lors de la collecte couëronnaise.



### Déchets dangereux des ménages

La destruction des déchets dangereux des ménages (déchets toxiques) nécessite un traitement particulier. Prenez garde à ne pas les mélanger à vos déchets ordinaires !

Huiles de moteur usagées, filtres à huile résidus de peintures, vernis solvants, herbicides, fongicides, acides, piles bouton, aérosols, fréon... doivent être déposés aux deux points de collectes prévus à cet effet : place des Cités et place Charles-de-Gaulle. Prochaines collectes : le 10 janvier, place des cités et le 5 mars, place Charles-de-Gaulle.

Les dates de collecte sont également indiquées sur le site internet de la ville, dans la presse locale et par affichage dans les commerces de proximité.

**A noter :** les collectes d'encombrants et de déchets dangereux ainsi que l'accès aux déchetteries sont réservés uniquement aux particuliers.

### Ramassage des objets encombrants

Gros électroménager (gazinières, réfrigérateurs, machines à laver...), mobilier (matelas, sommiers, tables, canapés...) ou encore vélos, ballons d'eau, moquettes... Les objets encombrants doivent être soulevables par deux personnes. Sont exclus de cette collecte : les déchets verts, les déchets toxiques (pots de peinture...), les bouteilles de gaz, les cartons.

### Autres...

Les autres déchets comme les matériaux de démolition, gravats et végétaux doivent être déposés à la déchetterie. Accès limité aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2 mètres. Il est interdit d'y déposer des cendres, des restes de barbecue ou des mégots de cigarette.

#### • Déchetterie Tougas

RD 107 - Saint-Herblain.

Tél. : 02 51 80 90 27

*Horaires d'ouverture : 10h à 17h45 sans interruption tous les jours y compris le dimanche sauf les jours fériés.*

#### • Déchetterie d'Orvault

Site de l'Espérance

*Horaires d'ouverture : 10h à 17h45 sans interruption tous les jours y compris le dimanche sauf les jours fériés.*  
Tél. : 02 40 63 06 76

### A noter :

#### Trois changements

- A partir de mars, la fréquence de collecte des déchets recyclables sera changée. Elle aura lieu uniquement une fois (au lieu de 2 fois) par semaine comme dans le reste de l'agglomération.
- Une modification de la collecte des encombrants sera également mise en place. Celle-ci s'effectuera sur rendez-vous en composant un numéro vert. Une réponse et une date de collecte seront données sous un mois à l'utilisateur. Des informations diverses pourront aussi être communiquées sur la collecte des déchets (types de déchets...).
- Certains points de regroupements de bacs roulants seront enfin supprimés et remplacés par une collecte de porte à porte. Les usagers concernés seront avisés individuellement par courrier.

*Des informations plus précises seront communiquées dans le prochain magazine municipal.*

### Renseignements

**Pôle Loire-Chézine**

**Tél. : 02 28 03 41 50**

**[www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr),  
(rubrique « déchets »).**

## VACANCES DE FEVRIER

### CENTRES DE LOISIRS

- **Du 9 au 20 février par le centre Pierre-Legendre.** Activités manuelles, artistiques, sportives, sorties...) pour les 4-13 ans, à la demi journée ou à la journée, de 8h30 à 17/18h, du lundi au vendredi. Inscriptions à partir du 19 janvier. Tarif selon coefficient familial.

*Renseignements au 02 40 86 32 11.*

- **Du 9 au 20 février par le centre Henri-Normand.** Tous les après-midis, de 14h à 17h, du lundi au jeudi et le vendredi toute la journée, de 9h à 17h, pour les 4/14 ans - Espace jeunes pour les 13/17 ans : du lundi au vendredi de 14h à 18h.

*Inscriptions au 02 40 38 31 99.*

### INSCRIPTIONS ACTIVITÉS

Inscriptions aux activités de l'amicale laïque de Couëron centre le vendredi 16 janvier de 17h à 19h et le samedi 17 janvier de 10h à 11h30.

*Renseignements au 02 40 86 49 85.*



## SOLIDARITE

### X-FRAGILE

Le 6 mars prochain, l'école de musique de Couëron et le groupe des Z'enchanteurs de l'amicale laïque de la Chabossière organisent avec le soutien de la Ville de Couëron un spectacle au bénéfice du « syndrome X-Fragile », seconde cause du handicap mental. Au cours de cette soirée, une information sera faite sur le syndrome X-Fragile par les parents de l'association « Le Goéland-Amitiés Pays de Loire ». Le but de cette association est de contribuer à réunir les familles, informer les professionnels, sensibiliser le public, aider la recherche.

*Renseignements au 02 40 86 39 02.*

### DONS DU SANG

Amicale pour le don de sang bénévole de Couëron : 19 février, de 14h à 21h, salle l'Estuaire.

Assemblée générale de l'association : dimanche 22 février, de 9h à 13h, salle l'Estuaire.

### SECOURISME

L'ADPC 44 (association de secourisme) tient des permanences le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 18h30 à 19h30, 4 boulevard des Martyrs de la résistance.

*Renseignements au 06 19 46 02 96.*



DR

### TOUTES POMPES DEHORS

La commune de Couëron participe chaque année à Toutes pompes dehors. En 2008, cette opération a permis, avec plus de 42 tonnes de chaussures collectées, de financer un séjour à Belle-Île pour une quinzaine d'enfants de l'association Onco Plein air, souffrant de cancer ou de leucémie et soignés dans le service oncologie pédiatrique du CHU de Nantes. L'opération est reconduite du 14 au 28 mars 2009. Deux points de collectes seront mis en place à l'accueil de l'Hôtel de Ville et au relais-mairie du quartier de la Chabossière afin de récolter des chaussures en bon état. Celles-ci doivent être conditionnées en sacs plastiques. Elles seront ensuite rachetées par une entreprise d'insertion, triées puis redistribuées.



### RESTAURANTS DU CŒUR

La campagne d'hiver des restaurants du cœur (distribution alimentaire, aide à la personne...) a lieu jusqu'en février-mars 2009, du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30 au 4 boulevard des Martyrs de la résistance.

Renseignements au 02 40 86 11 00.

### INSERTION

L'association CAAP Ouest favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes privées d'emploi. Que vous soyez particuliers, artisans, entreprises ou associations, vous pouvez leur confier des travaux de ménage, jardinage, manutention...

Renseignements au 02 40 38 37 98 ou [activites.solidarite@wanadoo.fr](mailto:activites.solidarite@wanadoo.fr)

### NOMADES DE MAURITANIE

L'assemblée générale des Nomades de Mauritanie se déroulera le 27 février, à 20h30, salle de la Fraternité. Ouverture au public.

## SPORT

### TOURNOIS

- Le stade couëronnais football club organise un tournoi en salle pour les moins de 15 ans, le 14 février, de 9h30 à 19h, au gymnase Pierre-Moisan.

Renseignements au 06 70 04 93 10.

- Le Tennis club couëronnais propose un tournoi homologué jeunes, du 15 au 21 février, au stade René-Gaudin.

Renseignements au 02 40 85 07 58.

- La marche randonnée couëronnaise organise un rallye Paris-Tour Eiffel, le 10 janvier 2009.

Renseignements au 02 40 86 10 14.

- L'association Face organise un concours de dressage départemental et régional le 22 février de 9h à 17h, au centre équestre de la Pirouette.

Renseignements au 02 40 85 00 31.



## CULTURE

### RACINES Y AMISTADES ESPAÑOLAS

- Soirée spectacle de flamenco avec le groupe Vaiven, le 31 janvier, à 21h, salle l'Estuaire.

Rens. au 02 40 85 05 97 ou 02 40 86 07 67.

- Soirées « ciné de barrio » : réunions autour d'un thème, illustré par un film ou un documentaire, les 17 janvier et 28 février, à 20h15, salle de la Berthaudière.

Renseignements au 02 40 86 20 52.



### CHEVALIERS DU CENTAURE

Stages gratuits de peinture de figurines, les 17 janvier, 14 et 21 février, de 9h à 18h, salle de la Fraternité.

Renseignements au 02 40 85 04 69.

### ECOLE DE MUSIQUE

Audition des élèves instrumentistes, salle l'Estuaire. Entrée gratuite.

Renseignements au 02 40 85 01 77.

## DIVERS

### BRIC À BRAC

L'association Femmes solidaires organise un bric à brac (sauf jouets) au centre Pierre-Legendre du 23 au 27 février. Dépôt : lundi 23 de 14h à 18h30 et mardi 24 de 9h à 11h. Vente : mardi 24 de 14h à 18h et mercredi 25 de 10h à 12h et de 14h à 17h. Reprise : jeudi 26 de 15h à 18h et vendredi 27 de 9h à 11h.



### LOTO

Le FC Chabossière propose un loto, le samedi 28 février, à 14h (ouverture des portes à 11h15), salle l'Estuaire.

Renseignements au 02 40 86 47 91.

### VEUVES CIVILES

L'assemblée générale de l'association des veuves civiles se déroulera le 1<sup>er</sup> février, à 14h30, salle de la Fraternité. Ouverture au public.

## CONCOURS

A l'occasion de la Journée Internationale des Femmes 2009, l'Espace Simone de Beauvoir organise deux concours qui récompensent des femmes engagées dans des projets professionnels (projets non traditionnellement féminins ou projets artistique ou d'artisanat d'art).

*Inscriptions avant le 17 février 2009. Renseignements au 02 40 12 15 18 espace.de.beauvoir@wanadoo.fr - espace-de-beauvoir.org*

## CONFÉRENCE DÉBAT

Une conférence-débat sur le thème « Réforme de l'enseignement : quelles conséquences pour nos enfants ? » est proposée par l'amicale laïque Couëron centre en présence de Mme Dominique Ottavi, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII. Celle-ci aura lieu le vendredi 23 janvier, à 20 h, au lycée Audubon (salle Bayou Sara),

*En partenariat avec la Ville de Couëron, les enseignants des écoles publiques, les parents d'élèves Epe, les délégués départementaux de l'Éducation Nationale, le groupe Attac, les centres socioculturels et l'amicale Laïque de la Chabossière. Entrée libre.*

## CENTRES SOCIOCULTURELS

### CENTRE PIERRE-LEGENDRÉ

#### Ateliers

- Atelier du rire. Dix séances les lundis 5 et 19 janvier, 2 et 23 février, 9 et 23 mars, 20 avril, 4 et 18 mai et le 8 juin, de 20h15 à 21h30.
- Atelier « Mieux me connaître pour mieux communiquer », les 10 et 31 janvier, à 9h30.

#### Expositions et conférences

- Peintures d'Isabelle Meyer, du 5 au 17 janvier.
- Exposition sur Martin Luther King, du 19 au 30 janvier, de 9h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi. Conférence sur le même thème, animée par Jean-Claude Girardin, docteur en sociologie, le 23 janvier à 20h.
- Conférence sur les bienfaits des huiles essentielles, animée par le Dr Suteau, le vendredi 6 février, à 20h30.

#### Salon des collectionneurs

Le dimanche 1<sup>er</sup> février, de 10h à 18h.

*Inscriptions et renseignements au Centre Pierre-Legendre, boulevard François-Blanco. Tél. : 02 40 86 13 42.*

*Courriel : p.legendre3@wanadoo.fr Site : www.centreplegendre.fr*

## CENTRE HENRI-NORMAND

### Blog

Le centre Henri-Normand dispose à présent d'un blog. Retrouvez toutes ses informations sur <http://centre.henri-normand.over-blog.com>

### Soirées

- Soirée jeux à l'école de la Métairie avec le concours du centre Henri-Normand, le 31 janvier, de 17h à 21h.
- Soirée pot au feu le 27 février, à 19h.

### Animation

Chab'anim, journée d'animations pour les 4/12 ans, encadrée par des mamans bénévoles avec le soutien des responsables des secteurs enfance et famille, le 10 février, de 14h à 17h.

*Centre Henri-Normand*

*Place des Cités.*

*Tél. : 02 40 38 31 99*

*Fax : 02 40 38 67 12*

*Courriel : [c.h.n.@wanadoo.fr](mailto:c.h.n.@wanadoo.fr)*



## URGENCES



Pompiers : 18

Police Secours : 17

SAMU : 15

Centre anti-poison :  
02 41 48 21 21

## PÔLE DE PROXIMITÉ LOIRE-CHÉZINE

6, rue Virginia Woolf  
44800 Saint-Herblain  
Tél. : 02 28 03 41 50  
Fax : 02 28 03 41 99

## LA POSTE

**Bourg : place Léon-Moinard**

Tél. : 02 40 86 10 99

Du lundi au vendredi : 9h - 12h  
et 14h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Levée de courrier : 16h

**Quartier de la  
Chabossière : place des  
Cités**

Tél. : 02 40 38 06 50

Du lundi au vendredi : 9h-12h  
et 14h - 17h (sauf le mardi : 9h -  
12h et 14h30 - 17h)

Samedi : 9h - 12h

Levée du courrier : 15h30

**Centre courrier de  
Couëron**

Tél. : 02 40 86 11 88



## HÔTEL DE VILLE

8, place Charles-de-Gaulle  
44220 Couëron

Horaires d'ouverture :  
8h30-12h30/13h30-17h30

Tél. : 02 40 38 51 00

Fax : 02 40 86 41 48

### Relais-Mairie

Quartier de la Chabossière  
Place Alexandre-Lévêque  
44220 Couëron

Horaires d'ouverture :  
9h00-12h30/13h30-17h30

Tél. : 02 40 38 51 60

Fax : 02 40 86 41 48

Site internet :

[www.ville-coueron.fr](http://www.ville-coueron.fr)

Courriel :

[contact@mairie-coueron.fr](mailto:contact@mairie-coueron.fr)

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9, place Charles-de-Gaulle  
44220 Couëron

Tél. : 02 40 38 51 35

## NAISSANCES

20/09/2008 : Aymeric DAVID  
 21/09/2008 : Océane ROSSET  
 22/09/2008 : Mathilda BRUNET  
 24/09/2008 : Anysia ROYER  
 26/09/2008 : Guillaume DAVID  
 29/09/2008 : Gabin VIOLETTE  
 10/10/2008 : Cloé BABIN - - ROULLAUD  
 13/10/2008 : Margot LUSSEAU  
 14/10/2008 : Rose THOMAS  
 15/10/2008 : Louca RICORDEAU  
 20/10/2008 : Kelyssa GRIVEAUX  
 20/10/2008 : Ethan PADIOLLEAU  
 22/10/2008 : Tiago BARTHÉLEMY  
 23/10/2008 : Andréa DUPE  
 23/10/2008 : Léna JOULAIN  
 23/10/2008 : Clara VILLIAUME  
 27/10/2008 : Tiphenn DORNAT  
 28/10/2008 : Galaad BOULLET  
 28/10/2008 : Lucie DILU KONKO  
 31/10/2008 : Dhélio DENIS  
 31/10/2008 : Inès DUGGAN  
 31/10/2008 : Mélissa MÉLOT - - BERTIN  
 31/10/2008 : Jules PICHON  
 03/11/2008 : Naomie CHALET  
 05/11/2008 : Zoé LAMY  
 07/11/2008 : Romane RIFFAUD  
 09/11/2008 : Lisa RABALLAND  
 11/11/2008 : Matéo PERROCHAUD  
 12/11/2008 : Ethan LEHEBEL

13/11/2008 : Rita LE GALL  
 14/11/2008 : Chloé HEURTIN  
 16/11/2008 : Faustine CLOUET  
 18/11/2008 : Noémie HUBERT  
 19/11/2008 : Inès MOREAU  
 23/11/2008 : Louis GABORIEAU

## MARIAGES

Sandrine HÉLAUDAIS (Couëron) et Xavier-Philippe LECLERCQ (Couëron)

## DÉCÈS

Pierre GOURDON (56 ans)  
 Maria BOUCARD Vve FAVREAU (94 ans)  
 Jean-Claude TOUZELET (76 ans)  
 Serge MORANDEAU (75 ans)  
 Hervé LAGATU (57 ans)  
 Fernand BEAUCHÊNE (73 ans)  
 Roger TURPIN (77 ans)  
 Chantal GOMEZ épouse LEVANT (55 ans)  
 Henri CARIOU (97 ans)  
 Annie GARNIER épouse GARREAU (56 ans)  
 Françoise BOJDA Vve RECEK (100 ans)  
 Catherine LESOURD (46 ans)  
 Christian AUDRAIN (48 ans)  
 Yvette BARRON Vve CADIEU (79 ans)  
 Joseph OLLIVIER (89 ans)  
 Christian HAISSANT (55 ans)  
 Christiane MUSSET (47 ans)

**couëron**

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Service Communication : Hôtel de Ville, 8 place Charles-de-Gaulle - 44220 Couëron. Tél. 02 40 38 66 60 - Courriel : communication@mairie-coueron.fr

• Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat • Co-directeur de la publication : Hervé Lebreton • Rédactrice en chef : Pascale Johannsson  
 • Rédaction : Geneviève Henry, Pascale Johannsson • Photographies : Eric Milteau  
 • Conception maquette : Kty Beignon • Composition : Sandrine Heulot - Ville de Couëron • Impression : Top Imprimerie  
 • Distribution : CAAP Ouest - Tirage 8 200 ex. sur papier 100% recyclé